

Compte rendu de l'audience AREN 35 / IA le 13 janvier 2010

L'AREN 35 (Association des rééducateurs de l'Education Nationale) avait demandé une audience à l'Inspection Académique. Les organisations syndicales du département avaient été sollicitées pour accompagner la délégation. Le SNUDI FO et le SGEN CFDT étaient représentés.

Les représentants de l'AREN, soutenus par les deux organisations syndicales présentes ont dressé un état des lieux des postes G en Ille et Vilaine et fait part de leurs inquiétudes sur l'avenir des rééducateurs des RASED. Le constat est fait d'une régression très importante, puisqu'on est passé de 30 postes, dont 7 gagés en 2004 à 18 postes, dont 2 gagés en 2009.

Cette situation est intenable, puisqu'elle prive des circonscriptions entières d'interventions spécialisées de rééducateurs. On ne répond pas aux besoins de centaines d'élèves.

Il est rappelé à l'IA que la circulaire RASED de 2009 a pourtant réaffirmé le rôle de chacune des trois composantes des RASED, qu'il serait donc nécessaire de leur donner les moyens de fonctionner en :

- autorisant des départs en stage CAPA-SH option G pour répondre aux besoins du département
- « réactivant » les postes gagés

La délégation a également redemandé l'organisation de journées de formation spécifique, dispositif abandonné depuis plusieurs années.

L'IA a rappelé les contraintes budgétaires qui ne lui permettent pas d'autoriser des départs en stage CAPA-SH option G. D'autres choix ont été faits (directeurs d'établissement spécialisé, psychologues scolaires, options D et F). De la même manière, les postes gagés le resteront.

L'objectif prioritaire de suppression des postes de RASED a été atteint, mais les RASED ne peuvent plus fonctionner et répondre aux besoins. La politique de l'IA s'adapte donc à ces nouvelles conditions, et le discours aussi :

- Première mesure : on met fin à l'autonomie des RASED, qui devront se plier au pilotage des IEN (l'IA déplore que ce pilotage soit pour l'instant mal accepté)
- Corollaire de la première mesure : on définit des besoins prioritaires et on réfléchit à la modification des implantations des postes pour répondre à ces besoins (l'IA « déplore » les dégâts humains que cela pourrait causer)
- On met en cause le fonctionnement précédent des RASED, voire la professionnalité de leurs personnels
- On redéfinit arbitrairement les difficultés relevant des aides spécialisées pour les faire prendre en charge dans le cadre de l'aide personnalisée.

Seules annonces « positives » de l'IA : il s'engage à ce que les journées de formation pour les personnels de RASED soient effectivement mises en œuvre, il annonce qu'il n'y aura pas de nouvelles suppressions de postes de RASED à la rentrée 2010.

Pour le SNUDI FO, il est clair que la suppression des RASED et la mise en œuvre des décrets Darcos, et notamment de l'aide personnalisée, sont liées.

L'IA a très clairement annoncé le transfert d'une partie des aides spécialisées sur l'aide personnalisée, leurs définitions étant réajustables en fonction des contraintes budgétaires. L'absence de réponse du ministère à la demande d'audience intersyndicale nationale réclamant notamment la restitution des 3000 postes de RASED supprimés l'an dernier ne doit nous laisser aucun doute sur les intentions du gouvernement de poursuivre la liquidation des RASED engagée, pour répondre aux exigences de la RGPP, avec les conséquences désastreuses pour tous les personnels, dont la dégradation des conditions de travail ne pourra que s'amplifier si un mouvement d'ampleur des personnels ne vient stopper le gouvernement.